

MÉMOIRS
du
Duc De Sully

by the
Duc de Sully

Volume 1

Originally Published: 1638
From the Edition: PARIS 1822

HAIL & FIRE REPRINTS 2008
www.hailandfire.com

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

MÉMOIRES depuis l'année 1570 jusqu'à l'année 1580. État des affaires du conseil de France, et de celles des calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, et particularités sur la maison de Béthune; autres sur la naissance, l'éducation et la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henri II, François II, et pendant les premières années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis et de son conseil pour perdre les huguenots. Rosny s'attache au roi de Navarre, et le suit à Paris. Mort de la reine de Navarre. Blessure de l'amiral de Coligny, et autres sujets de défiance que la cour donne aux protestans. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la saint Barthélemi. Détail, remarques et réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX et sur l'amiral de Coligny. Comment le roi de Navarre et Rosny échappent au massacre. Éducation de Rosny. Les calvinistes reprennent courage, et rétablissent leurs affaires. Fuite du prince de Condé. Prison des princes. Prise d'armes du Mardi-gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henri III revient en France, et déclare la guerre aux huguenots. Fuite de Monsieur et du roi de Navarre. La reine-mère les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires et prises de villes. Premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mère avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires. Prise de Cahors, etc. Fautes commises par Rosny.

MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

ON se flattait à la cour de Charles IX que les malheurs arrivés aux réformés sous les règnes précédens les obligeraient de céder enfin aux volontés du roi, ou de sortir du royaume. La mort du prince de Condé ¹, leur chef, la perte de deux grandes batailles ², l'entière dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce faible reste de troupes, abattues par une longue suite de mauvais succès, tout faisait croire qu'ils touchaient au moment de leur

¹ Louis I, prince de Condé, frère d'Antoine, roi de Navarre, et fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derrière. Comme Montesquiou était capitaine des gardes de Monsieur, duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

² Jarnac et Moncontour.

ruine ¹. Un courage supérieur à tous les événemens les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblèrent leurs soldats épars dans toutes les provinces, et commencèrent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnais et du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai et quelques autres villes tenaient encore pour eux dans ces quartiers. Ils osèrent même se promettre de répandre l'alarme jusque dans Paris, aussitôt qu'ils auraient reçu un secours considérable de Rêtres et de Lansquenets, qu'on leur promettait en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétudes que la reine-mère, Catherine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il serait facile d'empêcher cette jonction, et ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyait consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. Strozzy ², La Châtre, Tavannes, La Valette, et tout ce

¹ Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un protestant qui parle dans ces Mémoires.

² Philippe Strozzy, seigneur d'Épernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de La Châtre, depuis maréchal de France ; Jean de Nogaret, père du duc d'Épernon ; Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avait été page de François I, et étoit alors l'un des conseillers et des confidens de Catherine de Médicis. Son caractère se connaît par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, pag. 34. « Il courait,

qu'il y avait d'officiers-généraux en France, voulurent y servir; et le maréchal de Cossé ¹, qui devait y commander, s'enivrait de la gloire qu'il allait acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, et en amenant à la reine-mère tous les chefs du parti, pieds et mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité, et elle fut toujours la première à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes, et elle remporta même une espèce de victoire au choc d'Arnay-le-Duc ².

« dit-il, dans les rues de Paris, la nuit de la Saint-Barthélemi,
 « criant : Saignez, saignez; la saignée est aussi bonne au mois
 « d'août qu'au mois de mai. Son fils, qui a écrit des mémoires,
 « rapporte que son père, étant au lit de la mort, fit une confes-
 « sion générale de sa vie, et que le confesseur lui ayant dit
 « d'un air étonné : Quoi ! vous ne parlez point de la Saint-
 « Barthélemi ? Je la regarde, répondit le maréchal, comme
 « une action méritoire qui doit effacer mes autres péchés. »

¹ Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.

² Les apparences étaient que le maréchal de Cossé battrait l'armée huguenotte, ou qu'il l'empêcherait du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre; au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive, et il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les calvinistes étaient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre et le prince de Condé, son cousin-germain, âgés, l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, et par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Mathieu a recueilli ces paroles de Henri IV, s'entretenant depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine-mère qu'il fallait avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un accommodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensait le moins, et à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les huguenots. Ce fut la paix de 1570 ¹, après laquelle on goûta de part et d'autre pendant deux ans un repos également souhaité par les deux partis.

le-Duc : « Mes premiers exploits d'armes, disait ce prince, « furent Arnay-le-Duc, où il était question ou de combattre, « ou de me retirer. Je n'avais retraite qu'à plus de quarante « lieues de là, et je demeurais à la discrétion des paysans. En « combattant ainsi, je courais fortune d'être pris ou tué, parce « que je n'avais point de canon, et les gens du roi en avaient, « et à dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de cou- « levrine; mais recommandant à Dieu le succès de cette jour- « née, il le rendit heureux et favorable ». N. 1, l. 5, p. 327. Dans le cours de cette même année, les huguenots gagnèrent la bataille de Luçon, et prirent Marenne, l'île d'Oleron, Brouage, Saintes, etc.

¹ Ils furent remis par ce traité de paix en possession de plusieurs privilèges, qu'on leur avait ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, et on leur donna quatre villes pour sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité. On appela cette paix, boiteuse et mal-assise, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron, qui était boiteux, et par N. de Mesmes, seigneur de Malassise : elle fut faite le 11 août.

Mon père ¹ se retira dans sa maison de Rosny, et s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie, jointe à celle du prince que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces Mémoires, je dois donner un éclaircissement sur ma famille et sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation et sans vanité; et que je donne à la seule nécessité de dire la vérité tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici et dans toute la suite de ces Mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, et Béthune est celui de ma famille ². Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne et les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg et Qui-

¹ François de Béthune, baron de Rosny, mort 1575. Il épousa en premières noces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, et d'Anne Briconnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Margueritte de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

² Ces éclaircissemens sur la maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens Mémoires de Sully, que des différentes pièces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

bourg ¹, simples gentilshommes il y a trois cents ans, à la solde des villes de Strasbourg, Bâle et

¹ L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-temps passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mûre ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, et adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, et même par le P. Le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastère de Saint-Trutpert et autres actes, il paraît que cette maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace; qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, etc., comtes d'Habsbourg et landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivait au commencement du dixième siècle, mais même jusqu'à Adalric ou Éthic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitième aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du septième siècle. Voilà du moins ce qui paraît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737, en trois volumes in-fol., et qui a pour titre : *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg*, etc. Voyez aussi le savant et judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le *Journal des Savans*, mars, avril et juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos Mémoires paraissent être tombés dans deux autres erreurs particulières. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, etc., jusqu'en 1248, que mourut Frédéric, le dernier de cette maison, laquelle tirait son origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe ou d'Autriche première : elle ne l'a été que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourrait bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tirait la

Zurich, et qui se seraient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche, parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune, qui a donné son nom à une ville de Flandre, et d'où sont sortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune¹, avoué d'Arras, dont le père et le grand-

maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert, roi d'Austrasie, et l'avoir appliquée, non à la seconde maison d'Autriche, mais à la première; quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habsbourg et premier empereur de cette maison, avait été majordome d'Ottocar, roi de Bohême, et qu'Albert, son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar, son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, etc. Mais il devait en même temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.

Duchesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faiseus, tige de la maison de Béthune, qui vivait dans le dixième siècle, descendait d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son apanage la seigneurie de la ville de Béthune, première baronnie du comté d'Artois. Il faudrait dire seulement, selon ce sentiment, que

père, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'était retiré; et l'autre dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy, en présence des deux armées : service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fit épouser Catherine, sa fille. On compte un quatrième Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les infidèles sur la Méditerranée; dans l'église, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au temps de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin, près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, et dont les reliques sont révérees comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguèrent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brèche. Antoine et Coësne de Béthune¹, ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'avoué était alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait honneur de le porter.

¹ Ce sont apparemment ces deux frères, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace de Flandre proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après

marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborèrent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène; et Coësne en obtint le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne saurait les rappeler trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de manière que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnaître, et que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia¹ avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche²; et, pour finir par ce qui l'honore infini-

la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay, son fils.

¹ Voyez dans A. Duchesne et le P. Anselme, toutes les alliances de la maison de Béthune avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Léon, d'Écosse, d'Angleterre, les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, etc.

² Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette

ment davantage, l'auguste maison de Bourbon ¹ ne méprisa pas son alliance. Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti avait alors beaucoup perdu de sa première splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet ², et le moins riche de tout ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédait dans différens endroits de l'Europe ne passèrent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrèrent. Mes ancêtres particuliers ne laissèrent pas, en

maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avait épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en en prenant le nom et les armes. Au reste cette maison de Guines n'était guère moins illustre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

¹ Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, et en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV de Béthune, comptait, dit Duchesne, tant du côté de Hugues de Melun son père, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn, sa mère, plus de dix princes du sang royal de France, et tous les souverains de l'Europe.

² Jean de Béthune, septième aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert et Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il était seigneur de Locres et d'Autrèche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Mathieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquait pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presque entièrement dissipées par le mauvais ménage et la prodigalité de mon grand-père ¹, qui ne laissa à son fils, qui est mon père, que le bien d'Anne de Melun, sa femme, qu'il ne pouvait pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrais dans ma onzième année au temps que je parle, étant né le 13 décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second ² de quatre enfans mâles qu'avait mon père, les incommodités naturelles de mon frère aîné ³ faisaient que dès lors mon père me regardait comme celui qui devait être le chef de sa famille; et toutes les marques d'une complexion forte lui parlaient encore en ma fa-

¹ Jean de Béthune, baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand, et de Jeanne d'Horn; elle était dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne Du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts-Bois d'Avriancourt, Novion, Caumartin, Baye, Banay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, etc. *Duchesne, ibid.*

² François de Béthune, baron de Rosny, etc., eut six enfans mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses frères, Jean et Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont, Louis, Maximilien, Salomon et Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

³ Louis. Il se noya dans un torrent, âgé de vingt ans.

veur. Mes parens m'élevèrent dans les sentimens et la doctrine des réformés ; et j'en ai fait constamment profession , sans que les menaces , les promesses , les différens événemens , ni le changement même du roi , mon protecteur , et ses plus tendres sollicitations , aient été capables de m'y faire renoncer.

Henri ¹, roi de Navarre , qui aura la principale part dans ces Mémoires , était de sept ans plus âgé que moi , et touchait à sa dix-huitième année ²

¹ « La maison de Bourbon , depuis Louis IX jusqu'à Henri IV , avait presque été toujours négligée , et réduite à un tel degré de pauvreté , que le fameux prince de Condé , frère d'Antoine , roi de Navarre , et oncle de Henri le Grand , n'avait que six cents livres de rente de son patrimoine ». *Essai sur les guerres civiles*. Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiraient facilement en erreur , si l'on n'avertissait pas en même temps , sur la foi d'un historien bien instruit , que les biens de la maison de Bourbon étaient alors de plus de huit cent mille livres de revenu en terres seulement : ce qui faisait en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédait plus rien de l'ancien apanage de Bourbon , ni même de la maison de Moncade , tige maternelle , les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches et très-illustres l'avaient mise en possession de ces grands biens. Pierre Mathieu , *Histoire de Henri IV* , tom. 2 , pag. 1 et 2. Consultez aussi sur ces alliances et sur la généalogie de la maison de Bourbon , la *Chronologie Novennaire* de Pierre-Victor-Cayet , tom. 1 , liv. 1 , fol. 237 , et nos autres historiens.

² Il vint au monde le 13 décembre 1553 , à Pau en Béarn.

lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte et engageante, des manières aisées, vives et enjouées, une adresse particulière dans tous les exercices propres à cet âge faisaient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de bonne heure à donner des marques ¹ des grandes qualités

M. de Péréfixe rapporte sur sa naissance des particularités assez curieuses. « Henri d'Albert, son grand-père, fit pro-
« mettre à sa fille que dans l'enfancement elle lui chanterait
« une chanson, afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas un
« enfant pleureux et rechigné. La princesse le lui promit, et
« eut tant de courage, que, malgré les grandes douleurs qu'elle
« souffrait, elle lui tint parole, et en chanta une en son lan-
« gage béarnais, aussitôt qu'elle l'entendit entrer dans sa
« chambre.... L'enfant vint au monde sans pleurer ni crier....
« Son grand-père l'emporta dans sa chambre : il lui frotta ses
« petites lèvres d'une gousse d'ail, et lui fit sucer une goutte
« de vin dans sa coupe d'or, afin de lui rendre le tempéra-
« ment plus mâle et plus vigoureux ». Péréf. *Hist. de Henri le
Grand*, pag. 1. Cayet, tom. 1, liv. 1, pag. 241.

¹ « Ce jeune prince, âgé seulement de treize ans, eut l'esprit
« de remarquer les fautes du prince de Condé et de l'amiral
« de Coligny : car il jugea fort bien à la grande escarmouche
« de Loudun que si le duc d'Anjou eût eu des troupes prêtes
« pour les attaquer, il l'eût fait, et que ne le faisant pas il était
« en mauvais état, et partant il fallait l'attaquer au plus tôt :
« mais on ne le fit pas, et ainsi on donna le temps à toutes ses
« troupes d'arriver... A la journée de Jarnac, il leur remontra
« encore judicieusement qu'il n'y avait pas moyen de com-
« battre, parce que les forces des princes étaient éparses, et
« que celles du prince d'Anjou étaient toutes jointes ; mais ils
« s'étaient engagés trop avant pour pouvoir reculer... Il s'écria

pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux et infatigable, grâce à l'éducation ¹ de son enfance, il ne respirait que

« à la bataille de Moncontour : Nous perdons notre avantage, et la bataille par conséquent. Il avait alors seize ans ». Péréf. *ibid.*

¹ « Il fut élevé au château de Coarasse en Béarn, situé dans les rochers et dans les montagnes.... Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât et qu'on le nourrit comme les autres enfants du pays, et même qu'on l'accoutumât à courir et à monter sur les rochers.... On dit que pour l'ordinaire on le nourrissait de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail, et que bien souvent on le faisait marcher nu-pieds et nu-tête ». Péréf., *ibid.*

Il fut appelé au berceau prince de Viane : on lui donna peu de temps après le nom de duc de Beaumont ; puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre, sa mère, prit un très-grand soin de son éducation, et lui donna pour précepteur La Gaucherie, homme savant, mais grand calviniste. « Ayant été présenté (encore enfant) à Henri II, il lui dit : Voulez-vous être mon fils ? Le petit prince répondit en Béarnais : C'est celui-là qui est mon père (montrant le roi de Navarre). Eh bien, voulez-vous être mon gendre ? Oui bien, répondit-il. Ce mariage fut dès lors arrêté.... A Bayonne, le duc de Médina dit en l'envisageant : Il m'est avis que ce prince ou est empereur, ou le doit être ». *Chronol. Noven.* de Cayet, tom. 1, liv. 1, pag. 241 et suiv. On trouve dans les Mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henri. « Nous avons ici le prince de Béarn. Il faut avouer que c'est une jolie créature. A l'âge de treize ans, il a toutes les qualités de dix-huit et dix-neuf ; il est agréable, il est civil, il est

le travail , et paraissait attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses désirs pussent s'attacher , il aimait à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre , que l'Espagne avait si injustement usurpée sur sa maison ; et il comptait pouvoir en venir à bout en entretenant des intelligences ¹ secrètes avec

« obligeant... Il vit avec tout le monde d'un air si aisé, qu'on
 « fait toujours la presse où il est. Il agit si noblement en toutes
 « choses, qu'on voit bien qu'il est un grand prince. Il entre
 « dans les conversations comme un fort honnête homme. Il
 « parle toujours à propos, et, quand il arrive qu'on parle
 « de la cour, on remarque assez qu'il est fort bien ins-
 « truit, et qu'il ne dit jamais rien que ce qu'il faut dire en la
 « place où il est. Je haïrai toute ma vie la nouvelle religion
 « de nous avoir enlevé un si digne sujet ». Dans une autre :
 « Quoiqu'il ait le poil un peu ardent, les dames ne l'en trou-
 « vent pas moins agréable. Il a le visage fort bien fait, le nez
 « ni trop grand ni trop petit; les yeux fort doux, le teint
 « brun, mais fort uni; et tout cela est animé d'une vivacité si
 « peu commune, que s'il n'est pas bien avec les dames, il y
 « aura bien du malheur ». Dans une autre : « Il aime le jeu
 « et la bonne chère. Quand l'argent lui manque, il a l'adresse
 « d'en trouver, et d'une manière toute nouvelle, et tout
 « obligeante, pour les autres aussi bien que pour lui : c'est-
 « à-dire qu'il envoie à ceux ou à celles qu'il croit de ses amis
 « une promesse écrite et signée de lui, et prie qu'on lui en-
 « voie le billet ou la somme qu'il porte : jugez s'il y a maison
 « où il soit refusé : on tient à beaucoup d'honneur d'avoir un
 « billet de ce prince, etc. » Tom. 2, pag. 586.

¹ « Ma brebis, disait Henri d'Albret, a enfanté un lion »...

les Morisques en Espagne. La haine qu'il portait à cette puissance était déclarée, et ne s'est jamais démentie : aussi était-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de Lépante ¹, qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infidèles devint un de ses souhaits les plus ardents. Il ne perdait que rarement de vue les espérances vastes et flatteuses que les devins s'accordaient à lui faire concevoir ; il en voyait le fondement dans l'affection que Charles IX parut bientôt prendre pour lui, et qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il était de ses destinées, c'était en secret qu'il travaillait à les seconder ; et il ne s'en ouvrait jamais à personne qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, et de ce qu'il pouvait avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est né-

Il disait encore, par un pressentiment secret, que cet enfant devait le venger des injures que l'Espagne lui avait faites.
Péref. ibid.

¹ Gagnée en cette année contre les Turcs par Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes espagnoles et des Vénitiens.

cessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministère, avant et depuis la mort du roi de Navarre ¹, son père, tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II et Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenait aux vues des deux hommes qui l'avaient conseillée. Ces deux hommes étaient le connétable de Montmorency ² et le duc de Guise ³, qui espéraient que ces troubles leur

¹ Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : il s'était fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne saurait mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la *Henriade*. « François de Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. Antoine de Navarre avait le cœur hardi, quoique l'esprit faible. Il fut informé du complot, et ne laissa pas d'entrer dans la chambre où on devait l'assassiner : s'ils me tuent, dit-il à Reinsy, gentilhomme à lui, prenez ma chemise toute sanglante, portez-la à mon fils et à ma femme; ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. François II n'osa pas se souiller de ce crime; et le duc de Guise, en sortant de la chambre, s'écria : Le pauvre roi que nous avons ! »

² Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de Saint-Denis, le 10 octobre 1567.

³ Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles : François, duc de Guise; Charles, archevêque de Reims, dit le cardinal de Lorraine; Claude, duc d'Aumale; Louis, cardinal de Guise; François, grand-

fourniraient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avait pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'était le commandement de l'armée de Flandre; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thermes ¹ à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble au vœux du duc de Guise. Ils le rappelèrent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil et des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup dans la prison; et, pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne.

prieur, et René, marquis d'Elbœuf. François, l'ainé, est celui dont il est parlé ici. Il épousa Anne d'Est, et fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées: Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de La Rochefoucault et Théodora de Bèze; mais il varia ensuite dans ses accusations, et l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres: Duc de Guise et d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du Roi, pair, grand-maitre, grand-chambellan et grand-veneur de France.

¹ Paul de La Baume, seigneur de Thermes, maréchal de France.

Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître ; mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henri II, qui fut tué ¹ au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui était le sceau de la paix. François II, qui lui succéda, était jeune, faible et infirme ; et comme il avait épousé la nièce ² du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi et le royaume. Les protestans ne pouvaient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupait de vastes projets, et méditait les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II lui manqua, un mal d'oreille ³ ayant mis fin aux jours de ce prince d'une manière assez subite. Le règne de Charles IX, son frère, encore enfant, fut singulier, en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la reine-mère, les princes du sang, les Guises et le connétable ; c'est que chacun dressait secrètement sa partie. Le bon destin

¹ Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un tournoi où il courait contre le comte de Montgommery, le 10 juillet 1559.

² Marie Stuart, reine d'Écosse, fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

³ L'abcès qu'il avait dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de la maison de Bourbon y eut la principale part ; et que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un astrologue, qu'aucun des princes ses enfans n'aurait de lignée, sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, et la destina à la postérité qui viendrait du mariage de sa fille ¹ avec le duc de Lorraine. Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la reine-mère ², il est certain qu'elle donna la naissance et l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de reli-

¹ Claude de France, l'ainée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, et en eut des enfans.

² M. l'abbé Le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires que ce prince étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complotèrent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine-mère, lorsqu'elle viendrait dans leur chambre ; qu'ils n'exécutèrent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur ; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

gion, qui commencèrent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs, et des plus affreuses misères.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre, son père, venait de mourir ¹. Sa mort laissait, à la vérité, un prince et un roi pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince était un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau conseil, qui agissait de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et tous les catholiques de l'Europe. Son parti essaya en effet les plus terribles revers, et se soutint pourtant avec gloire, par la sage conduite de ses chefs et par les talens prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces Mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna, pour visiter ses états et son gouvernement de Guienne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre, sa mère, l'amiral de Coligny et les principaux chefs du parti protestant ², à qui cette place importante et éloignée de la cour parut

¹ L'auteur met la mort d'Antoine, roi de Navarre, en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562, au siège de Rouen. Voyez son caractère et son éloge dans les *Mémoires de Brantôme*, tom. 6, pag. 352 et suiv. édition de Paris, BASTIEN, 1787.

² Gaspard de Châtillon, amiral de France.

la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution était très-sage, s'ils avaient su la suivre constamment.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentait de leur voir prendre ce parti, et pendant toute l'année 1571 ne parla que d'observer fidèlement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les protestans, et de prévenir soigneusement toutes les causes qui auraient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle, avec Malassise et la Proutière ¹, maître des requêtes, ses créatures et confidens; mais le véritable motif était d'observer toutes les démarches des calvinistes, de sonder leurs esprits, et de les amener insensiblement au point d'une entière confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui était capable de la leur inspirer. Le maréchal de Montmorency ² fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan ³, pour y faire justice des excès commis contre les huguenots. Les infractions au traité de paix étaient sévèrement punies, et le roi Charles l'appelait ordinairement son traité

¹ Philippe Gourreau de La Proutière.

² François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

³ Bernard, prévôt du sieur de Morsan.

et sa paix. Ce prince insinuait adroitement en toute occasion qu'il s'était porté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusait de conspirer avec l'Espagne, pour troubler le royaume ¹. La faveur de ceux-ci paraissait tomber de jour en jour, et leurs plaintes fausses ou véritables donnaient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois et à Bourgueil, pour communiquer avec les réformés, qui avaient nommé pour leurs députés Téligny ², gendre de l'amiral, Brique-

¹ Charles IX haïssait naturellement le duc de Guise. Il lui sut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite, sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au grand prieur de France, fils naturel de Henri II : « De ces deux épées que tu vois, il y en a une pour te tuer, si demain, que j'irai à la chasse, tu ne tues le duc de Guise de l'autre ». Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites. *P. Mathieu*, liv. 6, pag. 333. Le même historien dit encore, que Charles IX poursuivit un jour le duc de Guise, tenant à sa main un épéu, qu'il enfonça dans la porte au moment que celui-ci sortait, parce que le duc l'avait touché en badinant d'une pique sans fer. *Ibid.* 376.

² Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, etc. Il venait d'épouser Louise de Coligny. Il avait un visage si doux et si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de la Saint-Barthélemi en furent attendris, et n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. — François Briquemaux. — Jean de Lafin, appelé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné.

maux, Beauvais-la-Nocle et Cavagne; ces quatre députés étant venus ensuite jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses et de présens.

Le maréchal de Cossé ne manquait pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France; il était chargé de promettre, de la part de Charles, quatre cent mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé ¹ la troisième héritière de Clèves, parti très-considérable; et la comtesse d'Entremont ² pour l'amiral de Coligny. Comme on avait bien jugé que celui-ci se montrerait le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutait pour ce dernier article un présent de

— L'auteur écrit Tavannes, mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne était un conseiller du parlement de Toulouse.

¹ Henri I, prince de Condé : Marie de Clèves, marquise d'Isle, parente des Guises, et élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, et épousa après elle Charlotte-Catherine de La Trimouille.

² Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de Saint-Denis; elle était retenue en Savoie par le duc de Savoie; mais elle s'échappa, et vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il était veuf de Charlotte de Laval.

noces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral, avec la concession de tous les bénéfices dont avait joui le cardinal ¹ son frère. Le maréchal de Biron ² vint confirmer des offres si brillantes, et acheva de gagner la reine de Navarre, en lui faisant une feinte confiance des soupçons qu'on avait à la cour, que Philippe II, roi d'Espagne, s'était défait par le poison de la reine sa femme,

¹ Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de Saint-Benoît sur Loire, etc. Il fut fait cardinal à seize ans; et quoique le pape Pie IV l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement, avec l'habit de cardinal, à Elisabeth de Hauteville, demoiselle normande, qu'il fit appeler comtesse de Beauvais, et assister aux cérémonies publiques. En 1569, le parlement de Paris lui fit son procès par contumace, pour crime de lèse-majesté. Il venait de mourir au commencement de l'année 1571 à Southampton en Angleterre, où il était allé pendant la guerre soutenir les intérêts des calvinistes auprès de la reine Elisabeth, et où il était employé, depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposait à repasser en France, où il avait été rappelé par l'amiral, son frère. *Histoire de M. de Thou*, livre 50.

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, et qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, et que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné*, tom. 2, liv. 1, chap. 1.

² Armand de Contault de Biron, maréchal de France.

Élisabeth ¹ de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'infant Don Carlos. Il lui dit, en exigeant le secret, qu'on était résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre¹ et dans l'Artois, dont on redemanderait la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; et qu'on allait commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange ² venait d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avait jeté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de vice-roi, dans les Pays-Bas; et dans ce moment on lui remit effectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudrait employer sous lui, comme on lui avait déferé peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand-seigneur fit offrir ses galères avec des troupes au roi de France pour faire diversion, et en faciliter la conquête. On fit du

¹ Fille aînée de Henri II et de Catherine de Médicis. La plupart de nos historiens français sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, et aux médecines que les médecins, ne sachant pas qu'elle était grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après D. Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II, son père, avait fait mourir pareillement de mort violente.

² Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devait faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portait de ne rien oublier pour gagner cette princesse, et la disposer à se choisir pour époux l'un des princes, frères du roi, mariage qui devait, disait-on, cimenter également l'union des deux religions et des deux puissances.

Ce procédé, qui paraissait si rempli de franchise, devait pourtant être suspect par son propre excès, et néanmoins il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuèrent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour où régnaient les plaisirs, et de jouir des honneurs qu'on y voyait préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais¹, Boursaut et Francourt² furent les premiers qui se laissèrent persuader, et ils se firent après une espèce de point d'honneur de persuader les autres. On avait déjà jeté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyèrent fortement sur ce dessein, et firent connaître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il serait offensant pour le roi, pourrait lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On

¹ N..... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre.

² Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

se défia d'abord, on balançâ pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, et le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de mai suivant.

Il semble que les huguenots affectèrent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances qui devaient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi et la reine ne pouvaient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avait dit à Catherine : *Hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle ?* A quoi elle avait répondu : *Fort bien, mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avait aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne ¹ entre les

¹ En 1565, la reine-mère, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secrètes avec le duc d'Albe, qui y avait accompagné la reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France et la maison d'Autriche, et des moyens d'abattre le parti protestant; mais il n'y en a aucune, et encore moins de preuves, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint-Barthélemi, qui ne s'exécuta que sept ans après. Mathieu rapporte à ce sujet que le prince de Navarre, alors encore enfant, et que Catherine de Médicis avait presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti protestant, qu'il en avertit la reine sa mère, et celle-ci le prince de Condé et l'amiral,

cours de France et d'Espagne. Le roi de Navarre avait été fort mal reçu dans son gouvernement de Guienne. Bordeaux lui avait fermé ses portes, et le marquis de Villars¹, qui y commandait l'armée royale, n'avait voulu ni retirer ses troupes ni leur laisser recevoir l'ordre du prince. On n'ignorait pas dans la Rochelle que le roi tenait actuellement sur toute cette côte une armée navale, qu'on supposait être destinée pour la Hollande. Les bourgeois avaient de plus découvert les artifices dont Strozzy², La Garde, Lansac et Landereau s'étaient servis pour gagner la garde de leurs portes, et s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louait si fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'était que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les réformés, que la cour avait autorisées ou dissimulées. Le chancelier de l'Hôpital³ ayant voulu faire justice des agresseurs à Rouen, Dieppe,

et que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Histoire de Fr.* tom. 1. p. 283.

¹ Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.

² Philippe Strozzy, le baron de La Garde, dit le capitaine Polin, Lansac, le jeune, frère de Louis de Saint-Gelais, sieur de Lansac, et Charles Rouhault, sieur de Landereau, qui conduisaient cette flotte.

³ Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés, et donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

Orange , etc. , ce motif , joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification , l'avait fait exiler de la cour ¹. Sans tout cela , il devait , ce me semble , suffire aux huguenots de la connaissance qu'ils avaient du caractère de Catherine et de celui de son fils. Pouvaient-ils se flatter que ce prince , naturellement emporté et vindicatif , oublierait l'attentat de Meaux ², l'invasion d'Orléans , Rouen , Bourges , Lyon , etc. , le Hâvre livré aux Anglais par les huguenots , les étrangers introduits dans le cœur du royaume ; tant de combats , tant de sang répandu ? L'intérêt d'état , ce grand nom si familier aux souverains , parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels et à leurs autres passions , ne leur permet guère de laisser

¹ Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance et de Trente , d'où l'auteur infère que le pape , les évêques , etc. , ne se croyaient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury , et nos plus savans critiques ecclésiastiques , ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus et de Jérôme de Prague , et la bonne foi du second avec les protestans.

² En 1567 , le prince de Condé et l'amiral de Coligny formèrent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX à Meaux , où il était alors , et d'où la reine-mère le fit partir la nuit , pour le ramener à Paris. Ils l'auraient exécuté sans trois mille Suisses qui arrivèrent fort à propos , et couvrèrent si bien le roi pendant cette marche , que l'armée calviniste n'osa les attaquer. Voyez les historiens.

impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avait persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari ; ce qu'elle ne pouvait leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'antechrist ceux de la maison de Médicis. Il n'y avait pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité et la fureur contre les huguenots venaient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine¹.

Mon père était si vivement frappé de ces mo-

¹ Voici ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans M. de Thou, liv. 50, sur l'année 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue Saint-Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait servir sa maison de prêche aux huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 juillet. En la place de sa maison, qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appela depuis *la croix de Gâtine*. Avec l'édit de pacification de 1570, les calvinistes obtinrent que cette croix serait enlevée ; ce qui s'exécuta enfin, mais avec de si grands soulèvemens de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le second tome de son *Histoire de la ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetière des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle était gravé l'arrêt du parlement. On y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, tome 2, liv. 8 des *Antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvait être le sol de la maison de Gâtine.

tifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne serait pas de longue durée, il se hâta d'en profiter, pour se mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parlait que d'en sortir. Il en fut bientôt plus particulièrement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir ; et, voulant me mener avec lui, il me fit venir, quelques jours avant celui de son départ, dans sa chambre, où, sans autres témoins que la Durandière, mon précepteur, il me dit :
« Maximilien, puisque la coutume ne me permet
« pas de vous faire le principal héritier de mes
« biens, je veux en récompense essayer de vous
« enrichir de vertus, par le moyen desquelles,
« comme on m'a prédit, j'espère que vous serez
« un jour quelque chose. Préparez-vous donc à
« supporter avec courage toutes les traverses et
« les difficultés que vous rencontrerez dans le
« monde, et, en les surmontant généreusement,
« acquérez-vous l'estime des gens d'honneur,
« particulièrement celle du maître à qui je veux
« vous donner, et au service duquel je vous
« commande de vivre et mourir. Quand je serai
« sur mon départ pour aller à Vendôme trouver

« la reine de Navarre et M. le prince son fils ,
 « disposez-vous à venir avec moi , et vous pré-
 « parez , par une harangue , à lui offrir votre
 « service , lorsque je lui présenterai votre per-
 « sonne. » Je le suivis en effet à Vendôme ¹. Il y
 trouva une sécurité générale et sur tous les visages
 un air d'allégresse , qu'il n'osa combattre en pu-
 blic. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'en-
 tretenir en particulier , soit la reine ou les princes ,
 soit l'amiral , les comtes Ludovic ² et de La Roche-
 foucault et les autres seigneurs religionnaires , il
 leur disait fort librement qu'il était surpris qu'on
 eût sitôt oublié des sujets de crainte si bien fondés ,
 que , de la part d'un ennemi réconcilié , l'excès
 des caresses et des promesses n'est pas moins
 suspect , et est beaucoup plus dangereux que celui
 des menaces et d'une haine déclarée ; que c'était
 encore risquer beaucoup que d'exposer aux
 attraits de la plus voluptueuse cour du monde
 un jeune prince , peu en garde contre les plaisirs ;
 qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheu-

¹ François de Béthune , père de l'auteur , suivit le prince
 de Condé à la bataille de Jarnac , et y fut fait prisonnier. On
 lui fit son procès , comme ayant porté les armes contre sa ma-
 jesté , et on saisit ses biens , mais on les lui restitua à la paix.
Duchesne.

² Ou Louis de Nassau , frère de Guillaume , prince d'Orange.
 François , comte de La Rochefoucault , et prince de Marsillac ,
 tué à la Saint-Barthélemi.

reuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisait profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvait lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, et peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avait sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois que si ses noces se faisaient à Paris, il prévoyait que *les livrées en seraient bien vermeilles*; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de faiblesse et de timidité. Mon père, ne voulant pas affecter de paraître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa, contre son sentiment, à suivre le torrent, et ne demanda que le temps de se mettre en état de paraître avec l'éclat qu'exigeait son rang dans une cour où tout était superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre, en présence de la reine, sa mère; et lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussitôt, et, après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison pour lui, et me promit sa protection avec cet air engageant qui lui était naturel : promesse que je regardai alors comme

un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au delà de mes espérances et de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon père; je pris, à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avais besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur et un valet de chambre, loin de la cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous les collèges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux et aux bons traitemens que reçurent du roi et de la reine-mère, la reine de Navarre, les princes ses enfans, et leurs principaux serviteurs. Charles IX ne se lassait point de louer la probité et les vertus du comte de La Rochefoucault, de Téligny, Resnel¹, Beau-Disner, Piles, Fluviaut, Colombières, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamaches, mon père, et autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelait que *mon père*. Il voulut se charger de le raccommo-der avec

¹ Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galiot de Crussol; Fr. de Beau-Disner, frère du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombières; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de

les princes de Guise, et lui accorda la grâce de Villandry ¹, qu'il avait refusée à sa propre mère et à ses frères, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi, à la première nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces et blasphèmes, et protesta qu'il ferait chercher l'assassin ² jusque dans les recoins les

Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

¹ « Villandry jouant avec le roi, avait été assez téméraire « pour offenser sa majesté même, d'où s'était ensuivi contre « lui un arrêt de mort ». *Davila*, liv. 5. Voyez ce fait particulier dans d'*Aubigné*, tom. 2, liv. 1, chap. 2.

² Il s'appelait Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie : « Faudra-t-il, dit Charles IX, en jetant sa raquette de « colère, que j'aie tous les jours de nouvelles affaires, et ne « serai-je jamais en repos ? » Bien des personnes douteront si ces menaces et tout cet emportement de Charles IX n'étaient pas sincères; et si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mère, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessait de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, et de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les Mémoires d'état de Villeroy, tom. 2, p. 55 et 66, et plusieurs autres écrits de ce temps-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les Mémoires de Tavannes, Charles IX était si peu d'accord avec sa mère, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle était sur le point de perdre, qu'en faisant assassiner l'amiral; et cet écrivain prétend que ce fut à l'insu de Charles IX que Maurevert fut aposté pour faire ce coup.

plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple toute la cour rendit visite au blessé.

D'un autre côté, l'historien Mathieu se croit bien fondé à soutenir, tom. I, liv. 6, que Charles IX joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle manière ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers au dessein d'exterminer les huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume était perdu, si ce dessein ne s'exécutait pas, et dans la nuit même, parce que, passé cette nuit, il ne serait plus temps d'arrêter les projets des rebelles, dont il disait être bien instruit; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveraient pas sa résolution n'étaient pas de ses serviteurs. Mais comment cet historien ne s'est-il pas aperçu que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369, *ibid*, il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un discours que Henri III, étant en Pologne, tint à Miron, son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici en entier. Henri III, qui n'était alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la Saint-Barthélemi dans la chambre du roi son frère, s'aperçut que ce prince le regardait avec des yeux si pleins de colère, et d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, et alla porter l'alarme à la reine-mère. Celle-ci, n'étant que trop disposée à le croire, par ce qui lui était arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur-le-champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine-mère et le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugèrent à propos de l'y accompagner; et sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompaient, autant qu'ils pouvaient, la conversation secrète que ces deux personnes avaient ensemble, pendant laquelle Catherine, qui n'était entourée que de calvinistes, vit qu'ils se parlaient à l'oreille, et la regardaient de temps en temps de fort mauvais œil. Elle

Les Guises ayant demandé à ce prince qu'il daignât écouter leur justification , en furent très-mal

compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant , elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avait été question entre lui et Coligny , que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre , en lui disant , avec ses juremens ordinaires , qu'elle gâtait toutes les affaires , ou autres paroles semblables. Catherine , plus alarmée encore qu'auparavant , eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils qu'il était prêt à tomber dans le piège qu'elle supposait que l'amiral lui tendait , qu'il était à la veille d'être livré aux huguenots , joints aux étrangers , sans avoir rien à espérer de ses sujets catholiques , que le chagrin d'être trahis avait portés à se choisir un autre chef , et elle fut si bien secondée des autres conseillers , excepté du seul maréchal de Retz , que Charles IX , saisi lui-même d'appréhension , et passant d'une extrémité à l'autre , fut le premier à opiner , et même à presser qu'on tuât non-seulement l'amiral , mais encore tous les huguenots , afin , disait-il , qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour , le soir et toute la nuit. Au point du jour , Charles IX , la reine-mère et le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre ; et , entendant le premier coup de pistolet , la frayeur et les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre : mais le duc de Guise répondit que cet ordre venait trop tard ; et eux-mêmes , s'étant peu à peu rassurés , donnèrent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens , et conserver aux preuves alléguées de part et d'autre toute leur force , en disant que Charles IX , qui véritablement n'avait appelé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les huguenots , se laissa ébranler par ses discours ; qu'il re-

reçus ; et l'ambassadeur d'Espagne fut si mal traité à cette occasion , qu'il prit le parti de se retirer. Le pape Pie V ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite, dont les préparatifs se faisaient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame¹ ; il fut encore dis-

vint, et peut-être plus d'une fois , à embrasser tour à tour les deux partis opposés qu'on lui proposait, et que tous ces discours, d'un et d'autre côté, le jetaient dans une irrésolution dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine sut habilement profiter. La sécurité de Coligny venait de ce qu'il sentait, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappaient droit au cœur du jeune prince. Sans cela il est impossible que Charles IX en eût imposé si long-temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, et jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur ; mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portait déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, et ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une preuve sans réplique.

¹ « La résolution du roi, dit Le Grain, fut que le mariage
« serait célébré d'une façon qui ne tiendrait de l'une ni de
« l'autre religion ; de la calviniste, parce que les promesses se-
« raient reçues par un prêtre, qui serait M. le cardinal de
« Bourbon, et de la romaine, parce que ces promesses seraient
« reçues sans les cérémonies sacramentelles de l'Église.... Il fut
« dressé un grand échafaud au parvis, devant la porte et prin-
« cipale entrée de l'église de Paris, le lundi 18 août 1572, sur

plus venant (more to come) ...
digitalisation en cours.